



Montreuil, le 23 novembre 2018

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État chargé de la Fonction publique
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

Mme Muriel PENICAUD
Ministre du Travail
127, rue de Grenelle
75700 PARIS SP 07

N/Réf : CC/LB

N°304_20181123

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le samedi 1^{er} décembre 2018

Madame et Messieurs les Ministres,

La situation actuelle démontre le profond rejet de la politique régressive de votre gouvernement.

La Fédération CGT des Services publics estime nécessaire d'agir.

Depuis plusieurs années et souvent seule, la Fédération CGT des Services publics a dénoncé les conséquences des politiques des gouvernements successifs.

La réforme des collectivités entamée par la loi du 16 décembre 2010 puis les lois HPST, MAPTAM et NOTRe de 2012, 2014 et 2016 n'ont eu de cesse de détruire les services publics de proximité : dans nos collectivités, dans les hôpitaux, dans les services de l'État...

Parallèlement les services publics : transports en commun, eau, logement, services de santé, aides à la personne, aide sociale à l'enfance, services culturels, sports, nettoyage, etc. sont détruits ou privatisés. Ils disparaissent au détriment d'une grande partie de la population qui vit en périphérie des grands centres urbains et dans les zones rurales.

Les salaires sont gelés depuis trop longtemps et la création de richesses est réservée aux « premiers de cordée ».

Les conditions de travail et de vie ne cessent de se dégrader.

Aussi pour toutes ces raisons, nous revendiquons :

- ✓ Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;
- ✓ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, qui passe notamment par un développement du transport ferroviaire ;
- ✓ Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- ✓ L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;
- ✓ La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de notre système de retraite, à l'inverse du système par points voulu par le gouvernement ;
- ✓ Un aménagement équilibré du territoire qui passe par la lutte contre la concentration de l'activité sur les métropoles, véritables « territoires entreprises » au seul service des grands groupes donneurs d'ordres et de leurs actionnaires, par le maintien des départements et des compétences communales, et par le réengagement financier de l'État à hauteur des besoins exprimés.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications dans le cadre de la journée de mobilisation décidée par la CGT, le 1^{er} décembre 2018, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24h pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) pour le samedi 1^{er} décembre 2018.

La CGT appelle tous les citoyens, les salariés actifs et retraités à se joindre aux manifestations des privés d'emploi pour exiger des réponses immédiates et précises de la part du gouvernement et du patronat.

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,

Christophe COUDERC
Secrétaire fédéral